

MOBILISÉS ET DÉTERMINÉS AGIR POUR L'ÉDUCATION

L'avenir du second degré !

Dès la rentrée, le SNES avait appelé les collègues à la grève le 6 septembre pour exprimer par une action exceptionnelle le rejet de la politique éducative et budgétaire du gouvernement.

Cette lutte contre la destruction organisée du service public d'Éducation doit se poursuivre. En effet la rentrée 2011 se prépare avec un budget qui prévoit 16 000 suppressions de postes dont 4 800 dans les collèges et les lycées. Cette ponction, qui poursuit la mise en œuvre du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux et ne tient pas compte de la forte augmentation des effectifs attendus dans le second degré (près de 61 000 élèves), se traduira par une accélération de la dégradation objective des conditions de travail des personnels et des élèves et une réduction de l'offre de formation et de la qualité de l'enseignement.

L'enseignement privé continue quant à lui de bénéficier d'un traitement privilégié.

Etranglé par la succession de suppressions de postes, le système éducatif subit en même temps une transformation profonde de ses missions et de son organisation. Touchant au cœur même de notre identité professionnelle et de nos missions de service public, cette politique de transformation idéologique de l'école met en œuvre le tri social et la sélection des élèves, le démantèlement du cadre national et le renvoi des responsabilités à l'échelon local par l'autonomie renforcée des établissements, la mise en cause des statuts des personnels...

Ensemble, massivement, donnons-nous la force de changer le cours des choses.

LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

- ➔ des suppressions massives d'emplois avec leurs conséquences sur l'emploi, la précarité et les conditions de travail
- ➔ le sacrifice de la formation professionnelle des enseignants
- ➔ l'imposition de méthodes managériales dans les établissements qui engendrent une réelle souffrance des personnels
- ➔ l'augmentation de la charge de travail des personnels et des glissements de missions qui dénaturent nos métiers
- ➔ la destruction du service public d'orientation scolaire
- ➔ l'abandon du collège aux conséquences de la mise en œuvre du socle commun et de son livret de compétences
- ➔ la réforme Chatel des voies générales et technologiques du lycée

MOBILISATION LE SAMEDI 22 JANVIER

pour imposer de l'ambition pour l'éducation et la relance de la démocratisation du second degré :

- ➔ l'arrêt des suppressions de postes et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutements massifs
- ➔ l'abandon des réformes Chatel du lycée et de la gouvernance des établissements
- ➔ une autre formation des enseignants alliant élévation du niveau de recrutement et élévation de la qualité de la formation professionnelle
- ➔ la revalorisation des salaires et des métiers
- ➔ l'amélioration des conditions de travail et d'études
- ➔ le rétablissement de la carte scolaire repensée dans sa définition et sa mise en œuvre
- ➔ une politique ambitieuse d'éducation prioritaire

POUR SUIVRE L'ACTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS POUR PRÉPARER ET RÉUSSIR :

- ➔ une grève majoritaire en février
- ➔ une manifestation nationale, à Paris, en mars

Combatifs et constructifs. Avec vous.

POUR LE SECOND DEGRÉ

Le SNES porte le projet de démocratiser le second degré : permettre l'accès de toute une génération à une formation de haut niveau et à une insertion professionnelle reconnaissant les qualifications obtenues.

L'accès à une des trois voies du lycée doit être une réalité pour tous les élèves.

Ce projet passe par un tout autre budget et donc l'abandon des suppressions d'emplois.

DE L'AMBITION POUR LA JEUNESSE

- ➔ **Une réflexion sur les contenus et les pratiques** qui prenne en compte la question de la difficulté scolaire et pense l'articulation entre elles des différentes disciplines.
- ➔ **Une réflexion avec parents et lycéens** sur la globalité du temps de l'élève en cours, hors cours et à la maison en préalable à toute définition d'un « accompagnement ».
- ➔ **Donner plus de temps aux élèves** pour mettre les contenus d'une culture commune à la portée de tous (grilles horaires suffisantes, baisse sensible des effectifs dans les classes).
- ➔ **Une définition nationale des horaires par matière**, seule garantie contre les inégalités territoriales.
- ➔ La possibilité donnée aux équipes d'une **diversification pédagogique** dans les classes (travaux en petits groupes, dispositifs d'aide).
- ➔ **Des conseillers d'orientation psychologues** en nombre suffisant dans les établissements pour permettre à chaque élève d'élaborer son projet d'orientation avec une personne qualifiée.
- ➔ **Des structures de Seconde** qui amènent tous les élèves à suivre au moins un enseignement technologique, un enseignement artistique, et à accéder à la culture économique et sociale, dans un horaire élève raisonnable prenant mieux en compte la globalité du temps de l'élève et les conditions d'enseignement.
- ➔ Dans la voie générale, **une spécialisation progressive** de la Première à la Terminale, mais sans tronc commun en Première.
- ➔ **Le développement de la voie technologique** en conservant ses spécificités (horaires, pratiques, pédagogie de projet...).
- ➔ **Une offre de formation** donnant un accès large aux options.

UNE ORIENTATION AU SERVICE DES ÉLÈVES

- ➔ **Le refus de l'externalisation** des missions d'orientation vers des associations diverses.
- ➔ **Le maintien et la valorisation** du réseau des CIO qui doivent rester les premiers services pour l'information, l'aide à l'élaboration des projets et à une scolarité réussie, sur tout le territoire.

UNE ORGANISATION JUSTE ET TRANSPARENTE DES ÉTABLISSEMENTS

- ➔ **Le maintien** d'une carte scolaire améliorée.
- ➔ **La relance** de l'éducation prioritaire.
- ➔ **La transparence** dans le fonctionnement de l'établissement (utilisation des crédits d'enseignement, préparation de la rentrée scolaire, élaboration du projet d'établissement...) en faisant vivre les structures qui existent déjà.
- ➔ **L'abandon du conseil pédagogique** inscrit dans la loi Fillon et le retrait du décret.
- ➔ **Un cadre national** pour la totalité des horaires disciplinaires, y compris pour le travail en petits groupes.
- ➔ **Des moyens** permettant aux enseignants de se concerter pour le travail en équipe aux niveaux disciplinaire, pluridisciplinaire et pluriprofessionnel.

DES PROFESSIONNELS FORMÉS ET QUALIFIÉS

- ➔ **Une élévation du niveau de recrutement** et de qualification des enseignants, CPE et CO-Psy.
- ➔ **Une formation des maîtres** pensée sur la durée, articulée entre formation universitaire et formation professionnelle.
- ➔ **La mise en place** de véritables prérecrutements.
- ➔ **Un dispositif complet d'aides sociales** pour les étudiants, notamment par la création d'une allocation d'autonomie et le retour à un recrutement d'étudiants-surveillants.
- ➔ **Une formation professionnelle** initiale et continue qui arme la profession pour mieux accompagner tous les élèves.